

# Le Siècle à Venir

## Seriez-vous sous la malédiction?

Nous avons tous été témoins de tragédies qui s'abattent sur des familles, parfois sur des régions entières, devant lesquelles nous nous sentons impuissants. Des gens meurent dans des accidents d'avion, dans des collisions de voitures sans mentionner les tremblements de terre, les avalanches et tant d'autres cataclysmes. Il est parfois difficile d'échapper à certaines catastrophes, pourtant Dieu, et Lui seulement, peut nous protéger d'un grand malheur, d'un sort aveugle, s'Il le souhaite.

Bien entendu, Dieu n'a pas promis de toujours protéger les Siens. Mais qui sont les Siens? Les Siens sont ceux qui vivent en conformité avec Ses lois et Ses commandements. Il est vrai que certaines personnes se sont retrouvées sous la malédiction pour avoir refusé d'obéir à Dieu, pour avoir refusé de vivre comme Dieu le leur demandait.

Des exemples de malédictions nous sont donnés dans les Écritures, en voici quelques-uns: Dieu dit à Adam: "Le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, [...] C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain [...]" (Gen. 3:17-19). L'Éternel dit à Caïn: "Maintenant, tu seras maudit de la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère" (Gen. 4:11). Après le déluge, Noé maudit Canaan, fils cadet de Cham, parce qu'il avait commis un acte répréhensible: "Et il dit: Maudit soit Canaan! qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères!" (Gen. 9:25).

Des malédictions sont toujours valables de nos jours et le livre de l'Exode révèle que même les enfants peuvent pâtir des erreurs de leurs parents: "car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent" (Ex. 20:5). Les malédictions ne se limitent pas à l'époque de l'Ancien Testament comme certains le supposent. L'apôtre Pierre déclara au sujet de Judas Iscariot: "Hommes frères, il fallait que s'accomplît ce que le Saint-Esprit, dans l'Écriture, a annoncé d'avance, par la bouche de David, au sujet de Judas, qui a été le guide de ceux qui ont saisi Jésus. Il était compté parmi nous, et il avait part au même ministère. Cet homme, ayant acquis un champ avec le salaire du crime, est tombé, s'est rompu par le milieu du corps, et toutes ses entrailles se sont répandues. La chose a été si connue de tous les habitants de Jérusalem que ce champ a été appelé dans leur langue Hakeldama, c'est-à-dire, champ du sang" (Actes 1:16-19).

Il est important de comprendre que l'adversité et les tragédies ne sont pas toujours le résultat de nos transgressions ou de celles des autres. Le roi Salomon a écrit: "J'ai encore vu sous le soleil que la course n'est point aux agiles ni la guerre aux vaillants, ni le pain aux sages, ni la richesse aux intelligents, ni la faveur aux savants; car tout dépend pour eux du temps et des circonstances. L'homme ne connaît pas non plus son heure, pareil aux poissons qui sont pris au filet fatal, et aux oiseaux qui sont pris au piège; comme eux, les fils de l'homme sont enlacés au temps du malheur, lorsqu'il tombe sur eux tout à coup" (Eccl. 9:11-12). Jésus Lui-

même a confirmé qu'une calamité soudaine n'était pas toujours le résultat d'une mauvaise conduite: "En ce même temps, quelques personnes qui se trouvaient là racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui de leurs sacrifices. Il leur répondit: Croyez-vous que ces Galiléens fussent de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, parce qu'ils ont souffert de la sorte? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également. Ou bien, ces dix-huit personnes sur qui est tombée la tour de Siloé et qu'elle a tuées, croyez-vous qu'elles fussent plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem? Non, je vous le dis. Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également" (Luc 13:1-5).

Remarquez la condition citée par Jésus: "Si vous ne vous repentez". De tels accidents peuvent être aussi le lot de ceux qui se repentent sincèrement et restent fidèles à Dieu. Cependant, celui qui vit conformément à la volonté de Dieu doit savoir que Dieu est attentif et peut intervenir dans la vie de Ses enfants repentants pour leur éviter les coups du hasard. Si telle est Sa volonté, le Dieu tout puissant peut écarter toute calamité qui menace ceux qui Lui obéissent. Tous les moyens sont à Sa disposition. Il y a, par exemple, les anges qui sont les gardiens de ceux qui se sont soumis inconditionnellement à Dieu. À ce sujet, le roi David a écrit: "L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent, et il les arrache au danger" (Ps. 34:8). Et il a ajouté: "Car il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies" (Ps. 91:11).

Jésus a confirmé cette protection angélique en ces termes: "Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux" (Matth. 18:10).

Le livre des Actes nous raconte l'arrestation et l'emprisonnement de l'apôtre Pierre ainsi que sa délivrance par l'intermédiaire d'un ange. Lorsqu'il fut dehors et "revenu à lui-même, Pierre dit: Je vois maintenant d'une manière certaine que le Seigneur a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de tout ce que le peuple juif attendait" (Actes 12:11). L'apôtre Paul a écrit au sujet des anges: "Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut? C'est pourquoi nous devons d'autant plus nous attacher aux choses que nous avons entendues, [...]" (Héb. 1:14 et 2:1).

L'Ancien Testament contient de nombreux autres exemples. Malgré qu'il était entouré d'ennemis, le prophète Élisée savait qu'il était protégé. Il répondit à son serviteur inquiet: "Ne crains point, car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux. Élisée pria, et dit: Éternel, ouvre ses yeux, pour qu'il voie. Et l'Éternel ouvrit les yeux du serviteur, qui vit la montagne pleine de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée" (2 Rois 6:16-17). Le roi Nébuchadnetsar de Babylone en vint à connaître Dieu et Son ange protecteur qui intervint en faveur des trois amis de Daniel. Il déclara: "Béni soit le Dieu de Schadrac, de Méschac et d'Abed-Nego, lequel a envoyé son ange et délivré ses serviteurs qui ont eu confiance en lui, [...]" (Dan. 3:28). Voyons la réaction du roi Darius, inquiet pour Daniel qui avait été jeté dans la fosse aux lions: "En s'approchant de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste. Le roi prit la parole et dit à Daniel: Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu, que tu sers avec persévérance, a-t-il pu te délivrer des lions? Et Daniel dit au roi: Roi, vis éternellement! Mon Dieu a envoyé son ange et fermé la gueule des lions, qui ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui; [...]" (Dan. 6:20-22). Dieu déclara à Abraham: "Abram, ne crains point; je suis ton bouclier" (Gen. 15:1).

Faut-il en conclure que Dieu délivrera toujours le véritable chrétien de toute adversité ou même de la mort? Bien entendu, la réponse est non! Il choisit parfois de ne pas intervenir. Il arrive, à certains moments, qu'Il veuille apprendre aux Siens une leçon spirituelle pour les aider à développer les mêmes sentiments qui étaient en Christ (Phil. 2:5), une leçon qui, souvent, ne peut être apprise que par l'épreuve. On ne comprend pas toujours ce que Dieu a en vue pour les Siens, c'est pourquoi Il a inspiré le prophète Ésaïe à écrire: "Car mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies, dit l'Éternel. Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées" (És. 55:8-9).

Cependant, ceux qui font la volonté de Dieu peuvent être certains que la décision qu'Il prend à leur égard sera toujours dans leur intérêt et servira le grand plan divin pour le bien de tous. L'apôtre Paul a écrit: "Nous savons, du reste, que toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein" (Rom. 8:28). Par exemple, Dieu retira Sa protection à Étienne, permettant qu'il devienne le premier martyr chrétien: "Et ils lapidaient Étienne, qui priait et disait: Seigneur Jésus, reçois mon esprit!" (Actes 7:59). Nous ignorons pourquoi Dieu ôta Sa protection à Étienne, mais il est certain qu'Il ne l'avait pas oublié, car il lui fut donné d'avoir une vision du trône de Dieu, juste avant de mourir: "Mais Étienne, rempli du Saint-Esprit, et fixant les regards vers le ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus debout à la droite de Dieu. Et il dit: Voici, je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu" (Actes 7:55-56). Peu de temps après ce fut au tour de l'apôtre Jacques: "Vers le même temps, le roi Hérode se mit à maltraiter quelques membres de l'Église, et il fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean" (Actes 12:1-2).

Dieu permit à bien des prophètes, des apôtres et d'autres saints, hommes et femmes, de passer par le martyre: "d'autres subirent les moqueries et le fouet, les chaînes et la prison; ils furent lapidés, sciés, torturés, ils moururent tués par l'épée, ils allèrent ça et là vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres, dénués de tout, persécutés, maltraités, eux dont le monde n'était pas digne, errants dans les déserts et les montagnes, dans les cavernes et les antres de la terre. Tous ceux-là, à la foi desquels il a été rendu témoignage, n'ont pas obtenu ce qui leur était promis, Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection" (Héb. 11:36-40). Et les Écritures révèlent que d'autres personnes seront livrées au martyre (Matth. 24:9-12; Apoc. 6:9-11; 12:17).

Lorsqu'on demande à Dieu Sa protection, on doit suivre l'exemple du Christ qui, bien que digne de la protection de Son Père, n'a pas hésité à dire, alors qu'Il savait que Son heure était venue: "Mon Père, s'il est possible, que cette coupe s'éloigne de moi! Toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux" (Matth. 26:39).

Il ne faut surtout pas s'imaginer que la protection divine est acquise. Non seulement parce que Dieu veut apprendre à ceux qu'Il aime de grandes leçons spirituelles, mais Il peut encore ôter cette protection à celui qui refuse de faire sa part, ou qui mène sa vie avec imprudence. La protection divine est ôtée à ceux qui vivent de manière telle qu'ils se retrouvent sous la malédiction. Nous vous suggérons de lire le vingt-huitième chapitre du livre du Deutéronome. Rappelez-vous ce que le Christ a dit: "Mais si vous ne vous repentez, vous périrez tous également" (Luc 13:5). Par l'intermédiaire du roi Salomon, Dieu donne l'avertissement suivant aux hommes: "Puisque j'appelle et que vous résistez, puisque j'étends ma main et que personne n'y prend garde, puisque vous rejetez tous mes conseils, et que vous n'aimez pas mes réprimandes, moi aussi, je rirai lorsque vous serez dans le malheur, je me moquerai quand la terreur vous saisira, quand la terreur vous saisira comme une tempête, et

que le malheur vous enveloppera comme un tourbillon, quand la détresse et l'angoisse fondront sur vous. Alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas; ils me chercheront, et ils ne me trouveront pas. [...] Mais celui qui m'écoute reposera avec assurance, il vivra tranquille et sans craindre aucun mal" (Prov. 1:24-33).

Nous avons tous besoin de la protection divine. Aucune richesse, aucune réputation, aucun ami haut placé ne peut nous offrir une protection infaillible. Seul Dieu peut le faire! Le Psalmiste a écrit: "Mieux vaut chercher un refuge en l'Éternel que de se confier à l'homme" (Ps. 118:8). Mais, bien que Dieu soit capable de protéger n'importe qui de n'importe quoi, Il peut choisir de suspendre Sa protection, car Ses pensées sont différentes de celles des hommes et Son but est, lui aussi, différent. Le roi David est lui-même passé par de nombreuses épreuves, il a été humilié à de nombreuses reprises, mais il a fini par comprendre la raison de tout cela. Il a écrit: "Heureux ceux qui sont intègres dans leur voie, qui marchent selon la loi de l'Éternel! [...] Je te cherche de tout mon coeur: ne me laisse pas égarer loin de tes commandements! Je serre ta parole dans mon coeur, afin de ne pas pécher contre toi. [...] Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi! [...] Tu menaces les orgueilleux, ces maudits, qui s'égareront loin de tes commandements. [...] Je fais mes délices de tes commandements, je les aime. [...] Avant d'avoir été humilié, je m'égarais; maintenant j'observe ta parole. [...] Tes mains m'ont créé, elles m'ont formé; donne-moi l'intelligence pour que j'apprenne tes commandements! [...] C'est par fidélité que tu m'as humilié. [...] À toujours, ô Éternel! Ta parole subsiste dans les cieux. [...] Combien j'aime ta loi! Elle est tout le jour l'objet de ma méditation. [...]" (Ps. 119). Le roi David voulait faire la volonté de Dieu. Il était très attaché à la loi, car il savait que la seule façon de vivre sans péché était de la mettre en pratique (1 Jean 3:4). Après s'être profondément et sincèrement repenti, il a joui de la protection divine et il put écrire: "j'aime ta loi, tu es mon asile et mon bouclier; [...]" (Ps 119:113-114). Faites donc comme David et vous pourrez en dire autant!

✉ **Le Siècle à Venir asbl**  
Allée du Grand Chéniât, 30  
B6280 – Loverval  
Belgium

☎ (32) 071-221.308

📠 (32) 071-221.389

💻 [le.siecle.a.venir@brutele.be](mailto:le.siecle.a.venir@brutele.be)